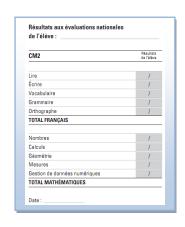
CONTENU DU LIVRET SCOLAIRE

D'après la circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008

- 1- Les résultats des évaluations périodiques.
- **2-** Eventuellement, les résultats aux évaluations nationales (CE1 et CM2) présentées selon le modèle ci-contre :





3 - Les attestations des Paliers 1 et 2 :

- ✓ Les compétences qui sont maîtrisées sont renseignées sur l'attestation avec la date de validation (les fiches correspondant à ces compétences ne seront pas jointes).
- ✓ En cas de non validation d'une compétence, on joindra la fiche correspondante du livret détaillant les domaines validés et non validés.
- ✓ A noter : le travail au niveau des items reste intéressant pour les équipes pédagogiques, car il renseigne précisément sur le profil de l'élève.





- 4 Attestations APS et APER
- **5 -** Attestation de compétence en Langues Vivantes <u>si l'enfant maîtrise une autre langue que celle apparaissant au Palier 2 (compétence 2 : pratique d'une LVE).</u>
- 6 Propositions du conseil des maîtres et décisions de suite de la scolarité.
- **7 -** En cas de non validation du B2i, la feuille de position est à annexer au livret scolaire et à transmettre au collège.

À la fin de l'école élémentaire, le livret scolaire est remis aux parents.

Les éléments relatifs aux points 2, 3 et 7, ainsi que les attestations figurant aux points 4 et 5 sont transmis au collège d'accueil de l'élève.